

AN 1889



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mairie de *La Garde* \_\_\_\_\_ arrondissement  
de Toulon, département du Var

Par NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon; département du Var, le présent registre, destiné à recevoir les Actes de mariages dans la commune de *La Garde* pendant l'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, a été coté et paraphé par première et dernière feuille et contient *Neuf* \_\_\_\_\_ feuilles.

Fait à Toulon, le *ouze* *Décembre* décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

*Le Président*  
*Moulard*